

*Pour une société libérée et aussi sans taules
Take care,*

Nanuk

INTIFADA CONTRE LA ZONZON !

Été 2025

*Note: fin juin 2020, Ferhat Mayouf, un Algérien de 36 ans, a été arrêté pour vol et placé en détention préventive à la prison de Moabit, parce que clandestin. Il a été tabassé par des matons et a essayé de se suicider. En conséquence, il a été placé à l'isolement. Le 23 juillet 2020, un incendie s'est déclaré dans sa cellule. Ferhat a appelé à l'aide, mais les matons n'ont pas ouvert la porte avant l'arrivée des pompiers. Entre-temps, Ferhat est mort étouffé par les fumées. Le 23 juillet dernier, comme tous les ans depuis, une manifestation est allée devant Moabit, pour se souvenir de lui et des autres personnes mortes de prison.



Après un printemps brûlant, marqué par une vague d'attaques contre la taule en France avec le mouvement DDPF, l'État a répondu par une répression féroce. Mais cette répression n'a en rien mis fin à la colère : à l'intérieur des prisons comme des CRA, les mutineries continuent d'éclater, et à l'extérieur, les attaques solidaires se poursuivent. La volonté d'en finir avec l'enfermement reste intacte, malgré les coups portés par le pouvoir.

Et cette lutte dépasse largement les frontières hexagonales : partout à travers le globe, des révoltes éclatent dans les prisons. Des individu.es privés de liberté lèvent la tête, refusent la résignation et rappellent que la prison n'est jamais un lieu de paix, mais toujours un lieu de guerre sociale. Face à cette réalité, il est de notre devoir de leur apporter une solidarité totale et inconditionnelle. Car leur combat est aussi le nôtre : celui pour un monde sans cages, sans murs, sans enfermement.

Cette brochure est publiée à l'occasion de la semaine internationale de solidarité avec les prisonniers anarchistes.

Liberté pour tous !

Pour certains des prisonniers, la prison est si pénible qu'ils frappent pendant des heures contre les portes de leurs cellules, crient sans cesse ou se blessent. Ils n'ont pas leur place dans une maison d'arrêt, sans aide psychiatrique, et pourtant ils sont simplement enfermés avec tous les autres détenus. Cela ne fait que les traumatiser à nouveau et affecter psychologiquement les autres. Le manque de personnel, en ce qui concerne les assistant.es sociaux.les, les psychologues et les matons, agrave aussi cette situation, en taule. Lorsqu'ils ont à faire à des prisonniers avec des crises psychologiques, les matons semblent souvent dépassés.

Pendant ma détention, il y a eu plusieurs cas de tentative de suicide ou de menace de le faire. Une cellule a aussi brûlé et, malheureusement, il y a eu aussi un suicide.

Par désespoir, un prisonnier s'est mis un couteau sous la gorge, lorsque nous étions ensemble dans la cour de promenade. Il a menacé de se suicider devant les matons, avant qu'ils ne le maîtrisent à dix contre un.

Dans la nuit du 10 juin 2025, nous avons été réveillés par un prisonnier qui criait de la fenêtre de sa cellule. Il avait découvert une cellule en feu, dans le bâtiment en face. Ensemble, nous avons essayé d'alerter les matons, en criant, en frappant contre les portes des cellules et en actionnant les alarmes d'urgence dans les cellules, mais sans réaction de leur part.

Pendant ce temps, un prisonnier était au téléphone avec sa famille à l'extérieur de la taule, qui a immédiatement informé les pompiers, car pendant plus de quinze minutes il n'y avait pas eu de réactions, de la part des matons, à nos appels à l'aide. Après vingt minutes, les pompiers et les ambulances sont arrivés. Entre-temps, les flammes sortaient de la fenêtre de la cellule, brisée par la chaleur. La deuxième pièce de la cellule collective a elle aussi pris feu. D'après ce que j'ai pu en savoir, les deux prisonniers ont été rapidement sortis de leur cellule double par les matons. Par précaution, d'autres prisonniers ont été évacués des cellules voisines, pendant l'incendie. Il n'y aurait pas eu de blessés graves et les matons ont réagi rapidement, heureusement. De tels incidents se produisent régulièrement dans les prisons et pas seulement dans des États autoritaires comme la Russie, la Turquie ou la Hongrie. Là, les situations d'arbitraire et de violence auxquelles sont soumis les prisonnier.es sont bien pires. Ainsi, l'antifasciste Maja a entamé une grève de la faim, en juin, pour obtenir de meilleures conditions de détention et un transfert vers l'Allemagne. Ici à Berlin, aussi, Andreas Krebs a refusé toute nourriture pendant plus de trente jour, dans la maison d'arrêt de Tegel, pour attirer l'attention sur ses conditions de détention.

Alors que des personnes sont emprisonnées parce qu'elles n'ont pas de passeport allemand, parce que, par nécessité, elles commettent de petits vols ou n'ont tout simplement pas d'argent pour des billets de train, des escrocs qui ont volé de milliards, comme dans les affaires « CumEx » et « Wirecard », reçoivent des peines avec sursis ou des dispenses d'exécution de la peine. Ce système judiciaire punit donc la pauvreté, et nous, en tant que société, devons trouver une réponse large et solidaire pour résoudre les problèmes sociaux, au lieu de criminaliser les personnes qui sont poussées aux marges de la société. Et même en taule, il y a de la place pour la solidarité réciproque, qui est beaucoup plus forte et répandue que je ne l'aurais pensé avant de l'avoir vécue moi-même. Cela m'a donné beaucoup de force et de courage, ici en taule.

Allemagne

04/08 : L'intervention de Nanuk pour la manifestation en souvenir de Ferhat Mayouf*.

Depuis maintenant plus de 250 jours, je me trouve à la maison d'arrêt de Moabit et, après neuf mois de détention préventive, le début de mon procès n'est toujours pas en vue.

L'accusation est, actuellement, de coups et blessures graves, contre des néonazis militants, ainsi que de soutien à une association de malfaiteurs. Un autre procès « Antifa Ost » doit se tenir à Dresde, sous les lumières des médias, contre moi-même et six autres antifascistes accusé.es.

En taule, j'ai été soumis dès le début à des conditions de sécurité renforcées, ce qui, ces derniers mois, m'a empêché de participer aux activités sportives ou collectives. L'accès aux consultations médicales aussi était rendu plus difficile. Entre-temps, une partie des restrictions a été assouplie, ce qui facilite surtout le travail des matons, mais comme ça je peux aussi participer au sport ou à des groupes de temps libre. Bien que j'aie le droit d'aller en promenade avec d'autres prisonniers, j'ai toujours l'interdiction de faire la sortie quotidienne aux salles de service, où les prisonniers prennent leur douche, utilisent les frigos ou tout simplement passent ensemble l'heure et demie de temps libre. La raison est que je suis un extrémiste, indépendamment du fait que, pour les personnes en détention préventive, vaut la présomption d'innocence. Des membres de l'ainsi-dit État islamique, qui ont été condamnés à de longues peines de prison, aussi pour des actes de violence commis pendant leur détention, ne sont que partiellement concernés par ces mesures de sécurité. Ils sont autorisés à travailler et peuvent aller aux salles de service.

Le traitement de mon courrier est aussi, toujours, un problème. Ainsi, le courrier disparaît et il s'entasse pendant des mois dans les bureaux de la prison, il est contrôlé par le procureur seulement des semaines plus tard ou il ne m'est tout simplement pas remis.

Pendant les mois de ma détention, j'ai dû assister à l'arbitraire et à la discrimination, de la part de certains matons. Aussi méridique que soit la situation générale en prison, je suis très privilégié, ici à la maison d'arrêt, en tant qu'homme blanc cisgenre avec une biographie allemande.

Les prisonniers sans la nationalité allemande, sans connaissance suffisante de la langue allemande, en crise psychologique, ainsi que les personnes avec des expériences de vie traumatisantes ou souffrant d'addictions représentent plus de la moitié des détenus de la maison d'arrêt. Beaucoup de détenus ont des cicatrices sur leurs bras, à cause d'automutilations, qui sont souvent les témoins muets de leurs parcours de vie parsemés de traumatismes.

Ces détenus sociaux sont souvent victimes d'agressions de la part des matons, qui vont des insultes, du fait de les ignorer et de les priver de leurs droits, jusqu'à une violence physique massive. La taule est une situation psychologique exceptionnelle pour tou.tes les prisonnier.es, coupés de tous leurs liens sociaux familiers, comme la famille et les ami.es, seul.es pendant des heures dans une cellule de huit mètres carrés, avec l'incertitude, la peur et la colère.

France

16/05 : Un homme âgé de 34 ans est parvenu, vers 17h, à se faire la belle des geôles du palais de Toulon dans le Var. Le trentenaire avait été condamné quelques heures plus tôt dans le cadre d'une comparution immédiate à 4 ans d'emprisonnement dont 1 an assorti d'un sursis probatoire et à une obligation de soins. Sa cavale aura duré moins d'une semaine. Le jeudi 22 mai, l'individu qui s'était échappé du tribunal de Toulon a été interpellé sur la commune d'Auriol (Bouches-du-Rhône) chez des proches. Le procureur de Toulon a précisé qu'il avait été retrouvé notamment grâce à des écoutes téléphoniques permettant de le localiser au domicile d'un proche.

06/06 : Un homme de 18 ans, jugé vendredi 6 juin au tribunal judiciaire de Versailles (Yvelines), a pris la fuite alors qu'il attendait son jugement. Il n'a pour l'heure (au dimanche 8 juin) pas été retrouvé, a indiqué le parquet de Versailles. Le jeune homme de 18 ans avait été déféré vendredi après-midi, à l'issue de sa garde à vue, au tribunal judiciaire de Versailles devant un juge d'instruction et avait été présenté à un juge des libertés et de la détention pour statuer sur son placement en détention provisoire. Suite à cette audience, il a été reconduit dans les geôles du palais le temps de la délibération. Et c'est en remontant vers le bureau du magistrat situé au 3e étage, aux alentours de 21h30, qu'il aurait demandé aux policiers qui l'escortaient à pouvoir se rendre aux WC. C'est alors - dans des circonstances qui restent encore à éclaircir - qu'il est parvenu à tromper leur vigilance, à dévaler les trois étages et à s'enfuir du tribunal. Une vaste opération pour le retrouver a été engagée dans la foulée. Peu avant minuit, un homme a contacté la police pour signaler qu'un homme, caché dans un buisson, était monté de force dans son véhicule et lui avait intimé l'ordre de le déposer à la gare de Versailles-Chantiers. Ce témoin a indiqué avoir ensuite perdu la trace du fugitif. L'analyse des caméras de surveillance a permis d'identifier le fugitif, marchant à proximité de la gare, en compagnie d'un autre homme, puis de le voir entrer dans un immeuble.

18/06 : Vers 9h du matin, un détenu écroué à la prison de Varces-Allières-et-Risset (Isère) et qui devait partir faire de la randonnée avec d'autres prisonniers dans le cadre d'une sortie encadrée par des surveillants, est parvenu à s'échapper. Une voiture s'est approchée du groupe de détenus alors qu'il se trouvait à l'extérieur du centre pénitentiaire. Le détenu a alors sauté à l'intérieur avant que la voiture ne reparte en trombe.

04/08 : Mutineries en série au CRA de Cornebarrieu

La tension monte au sein du centre de rétention administrative de Cornebarrieu, près de Toulouse. 116 hommes en situation irrégulière y sont retenus en attendant d'être expulsés du territoire. Ils se sont soulevés à plusieurs reprises, le jeudi 31 juillet puis le samedi 2 août 2025, face aux conditions de rétention qu'ils jugent indignes.

Ce jeudi, alors qu'ils étaient au réfectoire pour manger, une grande partie des occupants du CRA a refusé de sortir, avant d'obstruer les caméras et de bloquer la porte. Des bouteilles en plastique ont été jetées, des plateaux renversés, lancés sur des policiers.

Les policiers ont dû demander du renfort

« Mes collègues ont eu beaucoup de difficultés à faire régner l'ordre », souligne Cédric Politowicz, du syndicat Unité 31. « Les retenus ont pu être reconduits jusqu'à leurs secteurs non sans difficultés. On a dû demander du renfort de la compagnie d'intervention. »

Et puis, le samedi 2 août, rebeloche. « Une nouvelle mutinerie a éclaté dans le réfectoire : outrages, rébellion, violences physiques sur les policiers », relate Cédric Politowicz.

Force aux prisonniers et prisonnières à l'isolement dans la fournaise de l'été !

Initialement publié dans l'envolée le 06/08/2025

Paroles de l'intérieur contre tous les QHS modernes

La loi « narcotrafic » et les « narcoprisons » ultrasécurisées ouvertes par Darmanin et sa clique font régulièrement la une et émerveillent plus d'un journaliste... Eh oui, le ministre des tribunaux et des prisons drague passionnément l'extrême droite sur le dos des prisonniers et prisonnières, cibles des politiques démagosécuritaires les plus brutales. Fin juillet, à l'ouverture du premier « quartier de lutte contre la criminalité organisée » (QLCO) à Vendin-le-Vieil, ces médias aux ordres n'ont évidemment donné la parole qu'aux gardiens - mi-héros, mi-martyrs -, et à de malheureux riverains qui ont peur - mais de quoi ? Alors qu'on entend qu'ici et là, des prisonniers se mobilisent contre leur sort dans les quartiers d'isolement (QI), de trop rares voix s'élèvent pour critiquer ces QLCO, régimes d'isolement poussé à l'extrême. Il est essentiel de faire entendre la voix des emmuré-es vivants et de leurs proches, qui ont toutes les raisons de flipper sur ce qui se profile - et de vouloir y résister.

Adoptée le 29 avril 2025 dans un effrayant consensus contre « les-grands-méchants-narcos-qui-nous-menacent-tous », la loi « narcotrafic » permet en fait une extension tous azimuts des pouvoirs de la police, de la justice et de l'administration pénitentiaire, et la poursuite de l'enfermement massif de la population. Elle satisfait les revendications des surveillants en limitant les extractions par la généralisation de la visioconférence en détention. Tant pis pour la nette dégradation des moyens de se défendre face à la justice ; ou même de se soigner. La vidéosurveillance par drone à l'intérieur des cellules est également prévue - en attendant la surveillance généralisée. La loi consolide aussi le statut de « collaborateur de justice » - anciennement « repenti » - , c'est-à-dire de poukave. Elle complique et rallonge les procédures de demande de mise en liberté (DML), alourdit la qualification de certains actes, comme l'« association de malfaiteurs » qui devient un crime, et crée de nouveaux délits, comme le « concours à une organisation criminelle ». Elle renforce la répression contre les rassemblements devant les établissements pénitentiaires.

Elle va dans le sens de l'allongement général des peines, notamment par l'augmentation des circonstances aggravantes et la réduction des possibilités de confusions de peines.

Grande-Bretagne

18/08 : Mobilisations dans et devant des prisons en soutien à des prisonniers pro-palestiniens

En soutien aux 24 activistes pro-palestiniens emprisonnés pour leur participation présumée à une action contre le principal fabricant d'armes israélien Elbit Systems à Filton, des rassemblements ont été organisés le 15 août dernier devant les prisons de Bronzefield et Peterborough réunissant des dizaines de personnes. Parallèlement, plusieurs prisonniers de la prison de Bronzefield ont retiré leur photo d'identité de l'extérieur de la porte de leur cellule et l'ont remplacée par le visuel de la journée de soutien. Les prisonniers de la prison de Peterborough ont écrit « Free Gaza » et « Save the Innocent Children » sur l'extérieur de leurs cellules afin de témoigner leur soutien. Initiées par le mouvement Prisoners for Palestine qui est dirigé par des prisonniers britanniques, ces actions marquent l'anniversaire de la grève de la faim des prisonniers palestiniens en 2004 et le premier anniversaire de l'incarcération des Filton 24. Par ailleurs, l'initiative était également en mémoire de deux personnes assassinées à la prison de Bronzefield la semaine du 28 juillet dernier



Ce texte n'a pas été écrit à partir de rien. Il a été précédé de questions, de corrections, de commentaires, d'objections. Il n'est pas né d'une « inspiration », mais du processus qui produit la politique : la critique, l'affirmation, la prise de position. Et c'est cette attitude que nous voulons déposer ici.

Car si le 18 juillet, l'État prend une décision sur Fotis, ce que nous faisons, c'est que nous nous jugeons nous-mêmes. Si nous voulons un mouvement qui ne soit pas récupérable, qui ne prenne pas ses aises, il est temps de le prouver.

Pas de solidarité sélective, tous pour un, et tous ensemble contre l'État
La cohérence ne doit pas être payée par le silence, mais par le soutien.

La solidarité est un acte, pas une bannière.

Des anarchistes

Liban

14/07 : Brève mutinerie dans la prison d'Amioun

Une source sécuritaire a confirmé à notre publication qu'une brève mutinerie s'était déroulée lundi dans la prison d'Amioun dans le caza de Koura au Liban-Nord, deux membres des Forces de sécurité intérieure s'étaient retrouvés enfermés avec les détenus. La situation est « revenue au calme », selon cette source.

Selon la source, les raisons derrière ce « chaos » remontent à vendredi dernier, lorsqu'une fouille a été effectuée au sein de la prison après des informations selon lesquelles certains détenus étaient en possession d'objets contondants et qu'un « grillage avait été perforé ». Certains détenus se sont alors opposés à cette fouille. Samedi et dimanche, des « objets illégaux » ont été retrouvés sur les détenus en question. Ce lundi, alors que l'un d'eux a refusé de se faire interroger, la situation a dérapé. « Deux policiers se sont retrouvés enfermés après que les détenus ont fermé la porte de la prison, mais il ne leur est rien arrivé », affirme la source, qui ajoute que la situation est finalement revenue au calme le jour-même. Selon la source, les détenus impliqués dans cette mutinerie ont finalement pu être interrogés et ont été transférés vers une autre prison, sans préciser laquelle.

Dans les QLCO, les prisonniers seront surveillés quasiment en permanence, coupés du monde et privés de presque tout contact humain – très peu de parloirs, et toujours derrière un hygiaphone dont la vitre empêche tout contact physique avec les visiteurs qui, pour la plupart, auront déjà fait des centaines de kilomètres jusqu'à ces taules plantées au milieu de nulle part. Leurs appels téléphoniques seront réduits à quatre heures par semaine, et écoutés en permanence. Ils n'auront pas droit aux UVF, ces « unités de vie familiale » où il est possible de partager une relative intimité avec leurs proches. Ils ne pourront pas travailler dans la prison comme « auxi » pour subvenir à leurs besoins, ni voir le moindre brin d'herbe dans des « promenades » complètement bétonnées. Après chaque contact avec l'extérieur, ils subiront systématiquement le viol de leur intimité lors des fouilles à nu. Chaque prisonnier ne pourra en fréquenter que 2 à 4 autres, et sera encadré par des matons en nombre, surarmés et toujours mieux payés... Ce régime doit s'appliquer à des condamnés, mais aussi à des prisonniers en détention provisoire, qui peuvent y rester quatre ans – au bon vouloir du garde des sceaux. Le régime de torture blanche imposé depuis des années à Salah Abdeslam sans que cela suscite l'indignation des humanistes, mais aussi à Rédoine Faïd, victime de la vengeance de l'administration pénitentiaire depuis son évasion spectaculaire de Réau, va maintenant être étendu à des dizaines, puis des centaines de prisonniers. L'objectif est clairement de tenir toutes les détentions par la peur : qui va subir ce régime ? Jusqu'où ces mesures vont-elles s'étendre, et à qui ?

Cette politique pénitentiaire particulièrement agressive entend balayer tout ce que les prisonnier-es avaient acquis au fil des luttes. Dans les années 1960 et 1970, ils se sont massivement révoltés pour l'amélioration de leurs conditions de survie, pour un peu plus de sociabilité, puis contre les QHS (quartiers de haute sécurité) ancêtres des QLCO. Par une large médiatisation de leurs revendications, soutenus par une partie de la gauche, ces mouvements avaient obtenu la fermeture des QHS. Qu'à cela ne tienne : un coup de peinture, quelques barreaux en moins, et ce fut l'invention des QI (quartiers d'isolement), que les prisonnier-es n'ont cessé de dénoncer comme des lieux de torture blanche. L'Envolée relaie depuis les années 2000 la parole de prisonnier-es qui dénoncent toutes sortes d'extensions de l'isolement dans les détentions : par le mode de fonctionnement des prisons modernes, par l'instauration du régime « portes fermées » là où les cellules restaient auparavant ouvertes une partie de la journée, par l'instauration des QMC (quartier maison centrale) et des prisons de haute sécurité de Condé-sur-Sarthe et Vendin-le-vieil, déjà ouverts dans les années 2010 pour mater les prisonniers récalcitrants... Face au déploiement de tant de régimes mortifères, c'est plus que jamais le moment de faire vivre la mémoire de ces luttes, de faire circuler la parole de ceux et celles qui les dénoncent et qui résistent.

Pensées, force, courage et détermination aux prisonnier-es et à leurs proches qui subissent ces régimes. N'hésitez pas à nous contacter et à prendre la parole !

11/08 : la prison de la Santé visée par des cocktails Molotov

11/08 : A Brest, lors d'une bagarre déclenchée par deux prisonniers, un agent pénitentiaire a eu la cheville cassée et son collègue, un doigt.

Martinique

12/06 : Mutinerie au CRA de Ducos: Une trentaine de détenus ont participé ce lundi 9 juin 2025 à un début de mouvement de rébellion au Centre pénitentiaire de Ducos. Les gendarmes ont du intervenir pour rétablir l'ordre après plus de sept heures de rébellion.

Selon nos sources, lundi de Pentecôte, un mouvement de rébellion a été déclenché par une trentaine de détenus au centre pénitentiaire de Ducos

À l'issue de la promenade matinale de 8h, ce groupe a refusé de réintégrer leur cellule.

Malgré les nombreuses négociations et injonctions des gardiens et de la direction, ils ont refusé d'obtempérer. 19 ont finalement accepté de rejoindre leurs cellules.

Des détenus déterminés à obtenir satisfaction

Une quinzaine d'individus ont poursuivi la rébellion en réclamant l'arrêt immédiat des fouilles abusives de leurs cellules. Ils se plaignent également de la surpopulation carcérale au centre pénitentiaire de Ducos. En Martinique comme dans le reste des Outre-mer, la surpopulation carcérale frôle les 145 %, en moyenne.

Devant cette situation de rébellion qui a duré une bonne partie de la matinée, aux environs de 14 heures la direction fait appel aux forces de sécurité intérieure.

À l'issue de nombreuses tentatives de négociation, une soixantaine de gendarmes mobiles est entrée dans la cour. Les militaires ont fait usage de gaz lacrymogène pour rétablir l'ordre et forcer les détenus à regagner leurs cellules.

Les syndicats de gardiens de prison ont immédiatement demandé le transfert des quatre détenus considérés comme « les meneurs identifiés » de cette fronde. Les protagonistes risquent tous des sanctions judiciaires et disciplinaires.

Une situation récurrente

Début juin, c'est un gardien de prison qui avait défrayé la chronique, après avoir été condamné par le tribunal judiciaire de Fort-de-France pour intrusion d'objets illicites en détention, en l'occurrence des portables.

Les dernières fouilles effectuées à Ducos ont d'ailleurs permis de récupérer dans les cellules des objets illicites, notamment une petite balance de précision servant à la pesée de la drogue, mais aussi d'autres objets comme des portables et d'autres armes artisanales fabriquées en cellule

Grèce

26/07 : Thessalonique, Grèce : Attentat à la bombe contre le gardien en chef de la prison de Diavata

Une puissante explosion provenant d'un engin explosif a secoué le quartier d'Analipsis à Thessalonique aux premières heures du samedi 26 juillet, causant d'importants dégâts matériels. L'explosion s'est produite à 2h10 du matin à l'entrée d'un immeuble d'habitation situé au 19 rue Makedononachon. La puissante onde de choc a été entendue à plus d'un kilomètre de distance, selon les habitants.

Le président de la Fédération panhellénique des agents pénitentiaires et gardien en chef de la prison de Diavata vit dans l'immeuble, ce qui a suscité l'inquiétude des autorités. Les policiers concentrent leur enquête sur la possibilité que l'attentat à la bombe soit lié à sa position, qu'il ait été dirigé comme une vengeance contre lui, avec de possibles motivations « terroristes » ou « mafieuses ». Dans le passé, il y avait une garde policière à cet endroit, mais elle avait été retirée.

Des descentes ont été effectuées par les policiers armés de l'anti-terrorisme EKAM à la prison de Diavata en réponse à l'attaque, mais à ce jour aucun lien avec l'auteur de l'attaque n'a été trouvé à l'extérieur ou à l'intérieur de la prison.

Solidarité avec l'anarchiste Fotis Tzotzis

Initialement publié sur le indymedia de Athènes le 18/07/2025

Nous sommes solidaires parce que :

Fotis Tzotzis ne prétend pas être innocent. Il ne cherche pas d'excuses, il ne fait pas de concessions. Il se tient sur le banc des accusés pour ce qu'il est : un anarchiste qui a choisi d'affronter le pouvoir, en actes et en paroles et il le fait sans le moindre remords, sans demander la moindre pitié.

Il n'attend de personne qu'il soit sauvé - il attend du mouvement qu'il tienne ses promesses car lui-même n'a pas reculé.

Et pourtant, alors que d'autres accusés anarchistes ont été transformés en icônes, en affiches, en bannières, en hashtags et en déclarations, Fotis a été laissé de côté. Non pas parce qu'il est moins militant, mais parce qu'il n'est pas à sa place. Il ne se vend pas autant, il n'a pas « le bon style », il n'est pas facilement consommé par une solidarité qui fonctionne souvent comme un défilé de sympathie.

Et cela aussi est un problème, pas le sien, mais le nôtre.

La solidarité n'est pas une bonne action. C'est une position politique. Elle ne sélectionne pas les « bons » et les « mauvais » anarchistes, pas plus qu'elle ne fonctionne avec des « likes » et des « trending ». Si nous choisissons qui nous soutenons en fonction de l'image plutôt que de la substance, alors nous sommes déjà vaincus.

Fotis ne demande pas le pardon ou la sympathie. Il se déclare présent, cohérent, dangereux - et c'est de cela que l'État l'accuse de crime. Pour nous, cela devrait être considéré comme une vertu. Si la répression vise ceux qui ne se soumettent pas, le silence face à de tels cas est une complicité.

Mais malgré tout, nous ne sommes pas brisé·es, car en nous brûle encore l'étincelle de la liberté, et derrière les barreaux, il y a des visages que nous aimons, qui attendent notre retour et racontent notre histoire.

En ce jour, nous vous envoyons notre voix affaiblie, mais pleine de détermination : nous voulons notre liberté. Nous voulons la justice, et non le silence du monde. Nous voulons vivre comme des êtres humains, et non comme des numéros derrière les murs.

Alors ne nous oubliez pas. Écrivez nos histoires. Scandez pour nous. Soyez notre voix dans les rues. Car c'est vous, qui nous reliez à la vie.

Pakistan

02/06 et 03/06 : Dans la nuit du lundi 02 au mardi 03 juin, plus de 200 prisonniers ont profité d'un séisme pour s'évader de la prison de haute sécurité de Karachi, dans la province du Sindh au sud du Pakistan.

Le maton en chef (licencié depuis l'évasion) avait déclaré dans son rapport que les prisonniers étaient devenus agités à cause des tremblements de terre, et avaient commencé à faire du bruit et à crier depuis leurs cellules. Tandis que les matons se précipitaient pour aller « contrôler la situation », beaucoup de détenus ont brisé les serrures et les fenêtres de leurs cellules, ont secoué un peu lesdits matons, et se sont précipités vers la porte principale pour se faire la malle.

D'après la presse locale, il n'y avait que 28 matons de garde pour surveiller toute la prison. Pas de chance : les caméras de sécurité ne fonctionnaient même pas ce jour là !

Parmi les 216 personnes qui ont réussi à s'évader, 105 d'entre elles ont malheureusement été retrouvées par les autorités. Une douzaine de matons ont été blessés dans les violences. Un prisonnier a aussi été abattu alors qu'il tentait de s'échapper.

La taule de Karachi est la deuxième plus grande de la province du Sindh. Au moins 5 000 personnes y sont actuellement enfermées.

Suisse

26/06 : Blocage de promenade à la prison de Champ-Dollon

La semaine passée, les détenus de plusieurs étages de la prison de Champ-Dollon [note: dans le canton de Genève] ont procédé à des blocages en refusant de regagner leurs cellules à la fin de la promenade afin de protester face à la dégradation de leurs conditions de détention.

Il nous a notamment été rapporté que, dans l'aile nord, un détenu placé dans une cellule de 5 personnes aurait incendié sa cellule en signe de protestation. Personne n'a été blessé.

D'après les informations publiées dans la presse et celles que nous avons pu récolter, les mouvements de protestations des détenus qui secouent actuellement champ-dollon portent sur la dégradation des conditions de détention. Dégradation qui serait liée au soi-disant « manque » croissant de personnel pénitentiaire.

De nombreuses activités dont l'accès à la salle de sport ont été annulées ou réduites. Les visites des proches ont été limitées, voire supprimées certains jours et les délais pour les communications téléphoniques avec les proches ont été rallongés.

Les détenu·e·s se retrouvent ainsi enfermés de longues heures, 23h sur 24h, privés de toute possibilité ne serait-ce que de sortir ou de s'aérer. Les repas en commun dans les couloirs ont également été supprimés.

Les détenus sont contraints de manger enfermés dans leurs cellules surpeuplées. Certains ont même rapporté des « oubli » de distribution de repas. Et on ne parle pas des humiliations des gardiens.

A cela s'ajoute les fortes chaleurs qui, comme chaque année, aggravent la situation. Les cellules surpeuplées deviennent de véritables étuves, rendant la vie quotidienne insupportable.

L'été dernier déjà, la chaleur extrême avait provoqué de nombreux signalements et protestations, sans que des solutions durables ne soient apportées.

Les détenus doivent batailler pour que les matons ouvrent la trappe de la porte de la cellule, permettant la circulation de l'air. Les ventilateurs sont très anciens et poussiéreux. L'eau fraîche et les douches ne sont pas disponibles en quantité suffisante pour se rafraîchir.

Cette situation et les conditions de détention indignes sont évidemment inacceptables.

Selon nos informations, certains détenus ont été remis de force dans leurs cellules et violentés suite au mouvement de protestation.

Plusieurs d'entre eux auraient été sanctionnés et placés à l'isolement, au cachot, en guise de punition.

Pour rappel, la vaste majorité des personnes enfermées à Champ-Dollon y sont détenues de manière préventive ou pour des délits mineurs liés à la pauvreté ou à la migration. Cette situation est le résultat délibéré d'une politique pénale qui vise le maintien de l'ordre social plutôt que l'éradication de la violence dans la société.

En criminalisant et en ciblant les comportements des couches les plus précaires de la population (commerce de stupéfiant, migration irrégulière, travail du sexe, vol, etc.) le système pénal reproduit essentiellement une hiérarchie sociale fondée sur la domination d'une élite blanche et bourgeoise qui se réserve le luxe de « l'innocence ».

Les autorités semblent incapables d'apporter des réponses concrètes à cette situation qui s'aggrave chaque été.

Il existe pourtant une solution simple et efficace afin de combattre la surpopulation carcérale : la libération de détenus.

Car le nombre de détenus n'est pas lié au taux de criminalité mais à la politique de surincarcération du ministère public qui choisit d'enfermer massivement pour des faits de petite criminalité ou des amendes.

Nous envoyons toute notre force et notre solidarité aux détenu-e-s, à leurs proches, et à toutes celles et ceux qui luttent contre les conditions de détentions indignes et ce système pénal destructeur.

Et il ne nous est même pas permis de voir nos avocat·es ou de savoir quel est notre crime.

Nos mères ne savent même pas si nous sommes encore en vie ou déjà sous terre. Nos enfants attendent une photo, un signe, ou même une simple nouvelle – mais rien ne vient.

Nous ne sommes pas des « combattants illégaux ».

Nous sommes des pères, des étudiants, des médecins, des pêcheurs, des ouvriers... On nous a arrêté dans les rues, dans les « couloirs sécurisés », et dans les maisons détruites.

Nous vous écrivons depuis une obscurité totale, en espérant que nos mots atteignent un peu de lumière, un cœur qui n'est pas encore pétrifié, une conscience dans ce monde capable de dire : « Assez. »

Nous ne demandons que justice. Mais reste-t-il dans ce monde quelqu'un·e pour écouter ? Quelqu'un·e encore capable de prononcer nos noms ?

Nous sommes les prisonnier·es de Gaza, détenue·es dans les geôles de Sde Teiman et dans les camps secrets, désigné·es comme « combattant·es illégaux·les », sans droit, ni loi.

Notre voix provient de derrière les murs

Nous vous écrivons derrière les verrous de fer, depuis des cellules qui se sont resserrées sur nos rêves, depuis des murs qui ne retiennent que l'écho du gémissement, depuis une nuit sans fenêtres, sans matin à l'horizon.

Nous sommes les prisonnier·e·s, femmes et hommes, qui portons dans nos coeurs notre patrie toute entière, et sur nos corps les marques de nos chaînes.

Nous sommes ceux et celles qui attendent la justice et qui comptent le temps au rythme du battement de l'espoir.

Nous sommes les mères à qui l'on a arraché les nouveau-nés à même le sein, privées de nos enfants, de leurs voix, et qui cousons avec nos larmes des habits de fête imaginaires.

Nous sommes les malades, laissé·es en proie à l'hémorragie, au cancer qui ronge sans traitement, aux douleurs qui gémissent sans qu'on les écoute.

Nous sommes les enfants qui ont grandi trop tôt, et qui n'ont connu comme jeux que les menottes.

Nous sommes les prisonnières, qui résistons à l'humiliation par la patience, aux fouilles quotidiennes par la dignité, et à l'obscurité par la résilience et la détermination.

Nous sommes tous·tes traîné·es menotté·es vers les tribunaux, jugé·es pour un cri, ou pour une larme, ou pour avoir aimé la Palestine.

Palestine

05/08 : L'appel des prisonnier.es de Gaza depuis Sde Teiman :

Nous écrivons de Sde Teiman... un lieu de mort où les hommes et les femmes sont dépouillé·es de toute qualité humaine.

Nous, prisonnier·es de la bande de Gaza, depuis notre arrestation, une étrange désignation nous a été attribuée : celle de combattant·es illégaux·les.

Une accusation sans procès, une condamnation sans preuve.

Nous avons été dépouillé·es de notre humanité : pas de vêtements, pas de lit, pas de médicaments. Sous la torture, nous sommes entassé·es dans les cellules. Nous mourons de faim, nus, subissant l'oppression des gardiens.

Ô monde, Nous ne sommes pas des numéros... Nous avons des visages, des mères, des enfants. Nous avons le droit de survivre, le droit à la liberté.

Que l'un·e d'entre vous crie... que l'un·e d'entre vous brise le silence, car la nuit a trop duré dans les prisons de la mort.

Depuis les camps de la mort... Nous hurlons avec des voix bâillonnées, Nous écrivons avec nos corps et envoyons au monde ce message. On nous dépouille, on nous affame, On nous torture pendant des heures, On nous frappe jusqu'à ce que nos os se brisent.

Nous vivons dans des cellules et des camps sans lumière... Nous nous désintégrons de l'intérieur, nos corps se fanent peu à peu.

Pas de médecin, pas d'avocat, pas de procès, pas de loi... Nous ne sommes rien aux yeux de l'occupation. On nous a simplement qualifié·es de « combattant·es illégaux·les » pour faciliter notre exécution, sans juge ni témoin.

D'ici... derrière les fils barbelés électrifiés, entre des murs où n'entre aucune lumière, depuis le camp de Sde Teiman, là où la vie est arrachée et les noms sont effacés, nous vous écrivons pour nous accrocher à ce qui reste de conscience dans ce monde.

Nous sommes les prisonnier·es de Gaza. Nous sommes emprisonné·es en silence, sans accusation, sans procès, sans même le droit de parler.

Demandez après nous –vous ne trouverez ni nos noms dans les registres, ni nos visages dans les journaux télévisés. Nous avons été effacé·es de la mémoire. Nous sommes devenu·es des numéros dans les registres des « combattant·es illégaux·les », selon des lois qui ne reconnaissent pas notre humanité.

On nous force à rester debout jusqu'à ce que nos pieds enflent. On nous prive d'eau, de sommeil, de nourriture, et d'air pur. Certain·es d'entre nous sont déshabillé·es, dépouillé·es de leur dignité, puis laissé·es à pourrir dans une cellule close.

Ici, toutes les formes de torture sont pratiquées au nom de la « sécurité ».

Vive la lutte des détenu·e·s.

Vive la solidarité à l'intérieur comme à l'extérieur.

On ne lâchera rien.

Pour un monde sans prisons !

Initialement publié sur l'instagram de parlons prisons, le 26/06/2025.

USA

11/06 : Emeute dans une prison pour mineur-es

Cinq jeunes et quatre matons ont été blessé-es dans une émeute à la prison pour mineures de Mary Davis, à Galesburg dans l'Illinois. Aux environs de 19h30 du mercredi 3 juin, un groupe de jeunes a causé une « perturbation » qui a escaladé après qu'ils soient devenus plus « combatifs », tandis que des flics ont été dépêchés sur place. Des personnels de la prison ont été blessés en tentant de reprendre le contrôle, certains emmenés à l'hôpital à la suite de l'émeute.

C'est la second fois en moins de deux ans qu'un tel événement survient dans la prison, un incident similaire ayant eu lieu en mars 2024. A l'époque, huit membres du personnel avaient été blessés et transportés à l'hôpital, tandis que deux jeunes avaient aussi été blessés, et que la prison même avait subi d'importants dégâts.

13/06 :

Une cinquantaine d'immigrants détenus au Delaney Hall, le centre de détention de l'ICE à Newark, se sont regroupés et ont abattu le mur d'un dortoir (qui a permis la fuite de 4 détenus) lorsque les repas ont pris plusieurs heures de retard. Au même moment, Delaney Hall a été envahi par des vague de manifestant-es qui ont ralenti les opérations et attiré ailleurs l'attention des flics de l'ICE et d'autres agences fédérales.

Un certain nombre de flics fédéraux ont été divertis de leurs fonctions principales à Delaney Hall pour tenter de bloquer les manifestant-es, réduisant leur nombre à l'intérieur du centre de détention alors même que des émeutes y avaient lieu. Les manifestant-es ont tenu bon et ont empêché des camionnettes de l'ICE d'entrer dans le centre de détention, réduisant le nombre de flics qui pouvaient participer à réprimer l'émeute. Les flics fédéraux ont, sans succès, essayé d'empêcher les manifestant-es de ralentir leurs opérations. A un moment, ils ont presque mené une camionnette de l'ICE dans un mur, fragilisant d'autant plus leurs opérations.



14/06 : Emeute, feux et prise d'otage dans la plus grande prison du Tennessee

Dans la nuit du 8 juin, plusieurs centaines de prisonniers sont sortis de leur cellule à Trousdale Turner Correctional Center, la plus grande prison du Tennessee, ont pris la salle de contrôle et se sont introduits dans la cour de la prison. Ils ont incendié des déchets et ont pris 3 matons en otage. La femme d'un prisonnier, qui était au téléphone avec lui pendant l'émeute, a témoigné que « l'élément déclencheur était, encore une fois, que tous les prisonniers n'avaient pas accès à de la nourriture ».

A 1h du matin, plus de 100 flics sont arrivés à la prison, ont tiré du gaz lacrymogène tout en déployant des drones pour surveiller d'éventuelles tentatives d'évasions. A l'aube, les forces de l'état ont finalement réussi à réprimer la rébellion, tandis que plusieurs flics ont dû se rendre à l'hôpital pour traiter des blessures au couteau dues à la résistance des prisonniers.

Trousdale Turner Correctional enferme 2672 personnes et est réputé pour sa corruption rampante, des violences sexuelles et de la violence de la part des matons. En février, l'état a placé le directeur de la prison en suspension administrative suite à des enquêtes pour des violences physiques et sexuelles contre des prisonniers. En avril, une plainte par un prisonnier de Trousdale mentionnait une collaboration entre le directeur, les matons et des gangs pour racketter les prisonniers. Trousdale connaît des lockdowns fréquents à cause du « manque de personnels », avec un turnover annuel chez les matons qui est de 180%. Une enquête du ministère de la justice a révélé plus d'une décennie de violence sexuelle institutionnelle, mais n'a mené à aucun changement des conditions à l'intérieur.



Trousdale Correctional appartient à l'une des plus grandes entreprises carcérales privées aux Etats-Unis, Core Civic, dont les locaux se trouvent vers Nashville et qui est fortement impliquée dans les politiques du Tennessee. L'entreprise de prisons privées dépense d'énormes quantités d'argent pour pousser des lois qui étendent l'incarcération de masse. Le taux de décès à Trousdale est deux fois plus élevé que dans les prisons de l'Etat.